

APPEL A PROJETS INNOVANTS

Porteur.se d'une idée innovante ?

Chez Rimbaud'Tech, on accompagne celles et ceux qui rêvent de concrétiser leur création d'entreprise... et de la faire décoller !

Caractère innovant

Siège social ardennais

Accompagnement
sur-mesure



Accès à des
événements privés



Tremplin vers
des financements
spécifiques



Ouverture au
réseau Quest for change



Candidatures avant le 12.09.25 | www.rimbaud-tech.fr



REGLEMENT DE L'APPEL A PROJET StarterClass #15 de Rimbaud'Tech

Article 1 : Objectifs de l'appel à projets

L'Appel à projets est organisé par l'incubateur territorial Rimbaud'Tech. Initié par Ardenne Métropole, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe et labellisé « incubateur d'excellence » par la Région Grand Est, Rimbaud'Tech est investi d'une mission d'accompagnement des porteurs de projet et entrepreneurs innovants de son territoire.

En activité depuis le 1^{er} septembre 2017, l'incubateur Rimbaud'Tech lance sa 13^{ème} vague de recrutement de startups. Le but de cet appel à projets est de sélectionner les startups qui composeront la StarterClass #15 organisée à Charleville-Mézières et Reims.

L'objectif de la StarterClass #15 est de valider un modèle économique et de structurer la démarche entrepreneuriale au sortir des 3 mois d'ateliers afin de dérisquer le projet sélectionné. Cette StarterClass #15 est une incubation collective comprenant 24 jours de formations et de workshops à présence obligatoire.

Les startups composant la StarterClass #15 seront hébergées si besoin à titre gracieux dans les locaux de Rimbaud'Tech durant toute la durée de cette incubation collective.

Article 2 : Les 8 commandements du concours

Pour participer :

- Disposer d'un projet de création d'entreprise innovante tu devras (nous

parlons ici d'innovation au sens large du terme),

- Honnêtement le formulaire de candidature tu rempliras (avant le 12/09/2025 à 23h59),
- Si présélectionné, à l'entretien de sélection tu te rendras,
- Personne physique porteuse de projet ou personne morale d'une société de moins de 1 an tu seras,
- Motivé pour faire vivre l'esprit d'entraide et de créativité de la StarterClass tu seras,
- 500 € HT par projet tu régleras afin de participer au coût d'organisation de la StarterClass.
- Présent obligatoirement (1 personne par projet) au StarterClass tu seras,
- Avoir lu le règlement et en accepter les conditions tu reconnaîtras (l'acte de candidature valant pour acceptation).

Article 3 : Sélection des projets

3.1 Critères d'évaluation

Dans le cadre de l'Appel à projets, le jury composé du responsable de l'incubateur Rimbaud'Tech et de l'équipe de direction de QUEST FOR CHANGE procédera à l'évaluation des dossiers selon plusieurs critères :

- Besoin identifié sur le marché
- Analyse du marché
- Offre proposée
- L'aspect innovant du projet
- Proposition de valeur
- Potentiel de développement de l'entreprise
- Qualité du modèle économique retenu
- Qualité du dossier de candidature
- Capacité du porteur à mener à bien son projet
- Etat d'avancement du projet

3.2 Jury

Afin de sélectionner les projets lauréats de l'Appel à projets, le jury se réunira deux fois pour le jury de présélection et pour l'entretien de sélection.

- Jury de présélection sur dossier

A l'issue de la phase de candidature, le jury se réunira la troisième semaine de septembre 2025 afin de présélectionner sur la base des dossiers de candidature les projets qui participeront à la phase finale de l'appel à projets. La phase finale de sélection de l'appel à projets est un entretien de sélection dont les modalités sont définies ci-dessous.

- Entretien de sélection

Les candidats présélectionnés seront convoqués au plus tard le 19 septembre 2025 au 6, Place de la gare, 08000 Charleville-Mézières, dans les locaux de Rimbaud'Tech (1^{er} étage) pour un entretien de sélection d'une durée d'environ 1h.

Suite aux délibérations, les projets sélectionnés pour la StarterClass seront communiqués au plus tard le vendredi 19 septembre 2025. Suite à la signature de la convention d'incubation et du règlement des frais d'incubation de 500 € HT par projet, la composition de la StarterClass de Rimbaud'Tech sera définitive et fera l'objet d'une communication dans la presse.

Article 4 : Lancement du programme

Pour les projets sélectionnés, le début de la StarterClass #15 est programmé à partir du 25 septembre 2025 et s'achèvera en décembre 2025. Deux personnes maximums par projet peuvent participer à la StarterClass avec obligatoirement une personne présente par journée d'atelier. Le programme de la StarterClass #15 est décrit en Annexe 1.

La semaine du 8 décembre 2025, un comité d'engagement composé des acteurs du territoire Ardennais statuera sur la poursuite de l'accompagnement dans le cadre de l'incubation individuelle, dont la durée dépendra des besoins du projet. Cette incubation individuelle donnera lieu à une contribution mensuelle de 100€ HT / mois pour

les entreprises non créées et 200€HT / mois pour les entreprises créées.

L'incubation individuelle permet le suivi régulier par un chargé d'affaires dédié, à l'accès aux événements et ateliers organisés par Rimbaud'Tech et au co-financement de prestations d'expertise et de communication selon le besoin du projet.

Article 5 : Date limite d'envoi

Les candidatures devront être validées par notre équipe via l'adresse mail contact@rimbaud-tech.fr au plus tard le 12/09/2025 à 23h59.

Cette date échuë, aucun dossier de candidature ne sera accepté.

Article 6 : Information et communication

Les candidats autorisent Rimbaud'Tech à utiliser leurs coordonnées, image et la « description non confidentielle » de leur projet dans le cadre des actions de communication et de promotion du concours.

Article 7 : Confidentialité

L'ensemble des informations transmises dans le cadre du concours sont soumis à confidentialité. L'ensemble des membres du jury sont ainsi liés par un accord de confidentialité réalisé en amont du partage des informations en vue de leurs évaluations.

Fait à Charleville-Mézières, le 15/06/2025

ANNEXE 1

Dates et programme de la StarterClass #15*

(Dates provisoires)



